MAG
jeunes gais lesbiennes bi et trans +

CAELIF
Etudiant-e-s LGBT

Présidentielle 2022 : agir pour l'inclusion des jeunes LGBT+

Préconisations pour des politiques publiques plus inclusives des jeunes LGBT+ en vue de l'élection présidentielle

MAG
jeunes gais lesbiennes bi et trans +

CAELIF
Etudiant-e-s LGBT

Présidentielle 2022 : agir pour l'inclusion des jeunes LGBT+

Rédigé par le MAG Jeunes LGBT+
&
le Collectif des associations étudiantes LGBTQ+ d'Île-de-France

EDITO DU CAELIF

Nous sommes à l'instant de basculer. Partout dans le monde, les LGBTphobies sévissent. Aujourd'hui, notre droit d'exister est tantôt bafoué, tantôt menacé.
En Europe, le spectre réactionnaire progresse.
Et en France, une échéance importante arrive à grands pas : l'élection présidentielle.

Parce que l'élection présidentielle doit être celle de toutes et tous sans exception, parce qu'elle détermine notre avenir commun, parce que la société de demain doit être une société qui inclut chacune et chacun, il est capital que la jeunesse LGBT+ soit entendue.

Le CAÉLIF est heureux de se joindre au MAG Jeunes LGBT+ afin de porter nos propositions pour une société d'inclusion, de justice et d'égalité. Il reste du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité des droits pour les jeunes LGBT+, et dès maintenant les candidates et candidats à l'élection présidentielle doivent se saisir de ces questions.

Rayan Saïbi

Président

EDITO DU MAG Jeunes LGBT+

Moment clé dans la vie politique française, l'élection présidentielle, permet de faire le bilan des politiques publiques qui ont été maintenues, mises en place ou amplifiées durant les cinq années passées. Cette prise de recul permet de réfléchir sur les actions à mener dans les prochaines années et de mettre à l'agenda un large panel de mesures à adopter.

En cela, le MAG Jeunes LGBT+ et le Caélif publient ce livrable de préconisations à destination des candidat·e·s à l'élection présidentielle qui se tiendra les 10 et 24 avril 2022 et de leurs équipes, afin de présenter le contexte des jeunes LGBT+ ainsi que quelques préconisations de politiques publiques à adopter ou amplifier afin de continuer le combat pour des sociétés plus inclusives des jeunes LGBT+.

Selon le rapport sur l'éducation inclusive et l'accès à la santé pour les jeunes LGBT+ de l'UNESCO de 2018, un jeune LGBT+ sur deux en France a vécu une situation de harcèlement scolaire. De plus, l'enquête « Santé LGBTI » de la Dilcrah de 2018 montre que plus de 60 % des enfants homosexuels et 82 % des enfants trans ou intersexes ont eu une expérience scolaire négative. Autre chiffre alarmant : presqu'une personne LGBT+ sur 2 (18%) a envisagé de se suicider au cours de sa vie. Ce chiffre est porté à 60% des personnes LGBT+ lorsque ces dernier·ère·s ont subi une agression physique au cours des douze derniers mois. Toutes ces données révèlent les terribles conditions dans lesquelles les jeunes lesbiennes, gays, bi, trans, et + se construisent, évoluent, et pensent à leur avenir. Il est absolument impératif de réfléchir à des politiques publiques plus inclusives, dans le but d'assurer un futur digne et sans discrimination à la jeunesse LGBT+.

À cette fin, des thématiques impactant les jeunes LGBT+ ont été identifiées dans ce livret notamment l'accès à une éducation inclusive, à l'emploi, à la santé et la lutte contre la haine anti-LGBT+. Ces préconisations esquissées par des membres du MAG Jeunes LGBT+ et du Caélif ont pour objectif de contribuer aux programmes des candidat·e·s, en marquant une nouvelle étape des libertés personnelles et collectives. Les luttes contre les discriminations demeurent malheureusement toujours d'actualité et l'égalité reste encore à conquérir. En combatant la haine et le rejet, bâtissons ensemble une France où tou·te·s les citoyen·ne·s pourront s'épanouir librement.

Omar DIDI

Président

METHODOLOGIE

Ce livrable a été produit par les bénévoles du MAG Jeunes LGBT+, et des bénévoles du Caélif (le Collectif des associations étudiantes LGBTQ+ d'Île-de-France), dans le but d'interpeller les candidat·e·s à l'élection présidentielle de 2022 sur des questions spécifiques aux jeunes LGBT+, afin de créer des sociétés plus inclusives.

Pour la rédaction de ce rapport, des recherches ont été effectuées, d'abord dans les programmes des différent·e·s candidat·e·s, où les principales propositions pour la jeunesse, et pour les minorités LGBT+ étaient, pour certain·e·s, explicitées. Ensuite, les préconisations exposées dans les prochaines pages ont été appuyées sur le travail de différents partenaires institutionnels et associatifs. Leurs différents rapports rédigés ces dernières années font l'état des inégalités dont souffrent les jeunes LGBT+ en France et dans le monde.

Le choix de mettre l'accent sur les préconisations touchant particulièrement à la jeunesse LGBT+ est motivé par la connaissance des deux associations des problématiques actuelles en tant qu'acteur·ice·s de terrain. En cela, cinq thématiques, constituant les différentes parties de ce rapport, ont été identifiées : l'accès à une **éducation inclusive**, combattre les LGBTphobies au sein de **l'éducation supérieure**, l'inclusion des jeunes LGBT+ dans le monde du **travail**, un accès à la **santé** pour toutes et tous, et agir contre les **discriminations** et la haine anti-LGBT+ au quotidien.

Ce rapport a non seulement pour vocation d'être envoyé à chacun des 12 partis actuellement présents dans la course à l'élection présidentielle, mais aussi d'être publié sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des deux associations co-autrices, comme un moyen d'alerter tout un chacun sur les actions qui devraient être mis en place pour lutter contre les discriminations à l'égard des jeunes LGBT+.

REMERCIEMENTS

Le MAG Jeunes LGBT+ et le Collectif des Associations Étudiantes LGBTQ+ d'Île-de-France aimeraient tout d'abord remercier l'ensemble des membres de leurs associations, qui œuvrent quotidiennement pour l'inclusion des jeunes LGBT+ en France et dans le monde. Ensuite, les préconisations exposées dans ce rapport n'auraient pas pu voir le jour sans le travail de 6 différentes personnes : Paul Glineur, Jade Habran, Jean-Bastien Payet, Quentin Petit-Servignat, Rayan Saïbi et Jules Sauzedde.

Nous souhaitons également remercier les différentes associations et institutions ayant produit du contenu utile à la réalisation de ce rapport. C'est par des bilans dressés sur la situation actuelle des jeunes LGBT+, et par leur action au quotidien, qu'associations et institutions permettent d'amplifier la voix des jeunes LGBT+.

Nous invitons toutes celles et tous ceux que ce livrable a intéressé à aller lire ce que ces associations et insitutions ont pu produire pour alerter sur les discriminations faites aux personnes LGBT+ : que les échéances des élections Présidentielle et législatives servent à nourrir nos combats en matière d'inclusion.

Enfin, nous comptons sur vous, pour aller chercher la parole de la jeunesse. Elle est extrêmement importante et ne saurait être remplacée. Nous vous conseillons vivement la consultation de l'avis du Forum Français de la Jeunesse pour cette élection Présidentielle : "D'une génération sacrifiée à une génération émancipée".

A tous nos combats et à la force associative, bonne lecture.

SOMMAIRE

Edito du CAELIF....3
Edito du MAG Jeunes LGBT+....4
Méthodologie....5
Remerciements....6
Sommaire....7

1. Accès à une éducation inclusive....8
1.1 Contexte....8
1.2 Préconisations....9
Sensibilisation au sein des établissements scolaires....9
Respect de l'identité de chacun·e....9
Réformes et inclusion....10

2. Combattre les LGBTphobies au sein de l'éducation supérieure....11
2.1 Contexte....11
2.2 Préconisations....12
Accès aux droits....12
Formation et sensibilisation....12
Soutenir et accompagner les étudiant·e·s LGBT+ et leurs organisations....13

3. L'inclusion des jeunes LGBT+ dans le monde du travail....14
3.1 Contexte....14
3.2 Préconisations....15
Poursuite des politiques déjà initiées....15
Soutenir et accompagner la jeunesse LGBT+....15

4. Un accès à la santé pour toutes et tous....17
4.1 Contexte....17
4.2 Préconisations....18
Former les professionnels de santé....18
Agir contre les discriminations faites aux personnes LGBT+....19

5. Agir contre les discriminations et la haine anti-LGBT au quotidien....20
4.1 Contexte....20
4.2 Préconisations....21
Développer des institutions plus inclusives....21
Lutter contre les violences et venir en aide....21

Conclusion....22

I. Accès à une éducation inclusive

1.1 - Contexte

Les discriminations qui s'opèrent à l'école et dans d'autres contextes éducatifs peuvent prendre différentes formes. Elles s'observent dans l'ensemble des régions du monde, et la France n'échappe pas à ce phénomène. L'Agence des droits fondamentaux, dans son rapport[1], explique que presqu'une personne sur cinq (19%) a subi une forme de discrimination en raison de son orientation sexuelle, de son identité et/ou expression de genre dans le système éducatif en France.

En 2018, la consultation mondiale menée par le MAG Jeunes LGBT+, en collaboration avec l'UNESCO auprès des jeunes LGBT+ a permis de publier le premier rapport présentant les voix des jeunes LGBT+ et leur vision sur la manière de rendre le Programme de Développement Durable 2030 plus inclusif pour eux·elles. L'enquête française a révélé que[2]: 14,32% des jeunes LGBTIQ interrogé·e·s ont admis qu'iels se sont rarement senti·e·s en sécurité à l'école ou à l'université (actuellement ou lors de la fréquentation de ces lieux). Aussi, 52,17% des jeunes LGBTIQ reconnaissent avoir déjà été "ridiculisé·e·s, taquiné·e·s, insulté·e·s ou menacé·e·s" à l'école en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité et/ou de leur expression de genre.

La fondation Jasmin Roy-Sophie Desmarais a réalisé une enquête en 2019[3] en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès et la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT qui a notamment révélé qu'un·e jeune lycéen·ne ou étudiant·e sur 5 souhaitait quitter l'établissement où il·elle était afin de rechercher un environnement scolaire plus sûr. Ces informations sont à prendre avec le plus grand sérieux. En effet, la même enquête explique que "60% des personnes LGBT+ victimes d'une agression physique récemment admettent avoir pensé à se suicider au cours des douze derniers mois, contre 18% chez les personnes LGBT+ n'ayant jamais été

1. Agence des droits fondamentaux, *Rapport sur les droits fondamentaux*, 2021.
2. Richard G. avec MAG Jeunes LGBT+ et avec le soutien de l'UNESCO (2019). Rapport thématique sur les jeunes LGBTIQ en France tiré de la consultation globale sur l'éducation inclusive et l'accès aux soins de santé des jeunes LGBTIQ à travers le monde. Paris : MAG Jeunes LGBT, 14 p.
3. Flora Bolter, Denis Quinqueton et Jasmin Roy par l'Ifop pour la Fondation Jasmin Roy-Sophie Desmarais (2019). LGBTphobies : état des lieux 2019. Disponible sur : https://www.jean-jaures.org/publication/lgbtphobies-etat-des-lieux-2019/

agressés et moins de 5% chez l'ensemble des Français.".

Ces constats alarmants révèlent les difficiles conditions dans lesquelles les jeunes LGBT+ évoluent et se construisent. Le projet que nous vous soumettons souhaite répondre à des besoins de création d'environnements sûrs pour un épanouissement non seulement scolaire mais aussi personnel. L'Éducation Nationale se doit de transmettre les valeurs républicaines et être un lieu de sécurité pour chaque jeune. Ils et elles doivent se sentir en mesure de pouvoir évoquer leur situation familiale avec des personnes sensibilisées aux thématiques LGBT+. En cela, nous apportons les préconisations suivantes.

1.2 - Préconisations

Sensibilisation au sein des établissements scolaires

Systématiquement former le personnel enseignant des collèges et des lycées aux thématiques LGBT
Nous proposons la création d'un module obligatoire visant à former les personnels du corps éducatif à identifier, prévenir et réagir face à des situations LGBTphobes au sein des établissements scolaires. Il devra être complété par les personnels concernés au cours des 5 premières années de prise de poste.

Sensibiliser les CPE et le personnel médical de manière à avoir des personnes référentes formées, dans chaque établissement scolaire.
Le personnel encadrant des élèves qu'ils soit administratif ou médical (CPE, infirmière scolaire, etc.) doit recevoir une formation spécifique d'identification des LGBTphobies et de réponse aux problématiques engendrées. À terme, c'est un référent du personnel dans chaque collège et lycée qui devra être impliqué et référent sur toutes les questions LGBTphobies.

Respect de l'identité de chacun·e

Utilisation inconditionnelle des prénoms et pronoms d'usages et du respect de l'identité de genre
Nous demandons le respect inconditionnel des prénoms d'usages et des pronoms adéquats pour les élèves LGBT+ au sein de leur établissement scolaire. Plus globalement, le respect de l'identité de genre de l'élève par les professionnels des établissements scolaires doit être un automatisme, et ce sans qu'aucune justification parentale ne soit demandée par l'établissement. Le respect de l'identité de genre d'un individu est un droit reconnu par la Convention européenne des droits de l'Homme et qui ne saurait être bafoué au nom de l'autorité parentale. En témoignent par exemple les politiques édictées à Malte, permettant aux élèves transgenres, variants et intersexués de se présenter avec le prénom d'usage adopté, de choisir des équipements tels que les toilettes et de porter un uniforme conformément au genre qu'ils ont choisi[4].

4. Ministry for Education and Employment, *Trans, Gender Variant and Intersex Students in Schools : Policy*. (2015), p.24

Réforme des cours d'éducation à la sexualité

Depuis 2001, les cours d'éducation sexuelle sont inscrits dans la loi et doivent être dispensés au sein des écoles, collèges et lycées. Or, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes constate dans un rapport de 2016 que "parmi les 12 millions de jeunes scolarisé.e.s chaque année, seule une petite minorité bénéficie tout au long de leur scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité, comme la loi l'a prévu."[5]. La mise en place de la circulaire Schiappa, en juillet 2018, visant à faire appliquer cette loi, précise que l'éducation sexuelle doit être mise en place à travers trois séances dédiées par an, ainsi qu'au travers des enseignements existants dans les établissements scolaires. Nous préconisons une continuité de ces mesures nécessaire à la sensibilisation des jeunes à la santé sexuelle, ainsi que la création d'indicateurs clairs, mis à disposition des académies, pouvant rendre compte de la bonne dispense de ces enseignements aux élèves.

Les programmes élaborés par le Ministère de l'Éducation Nationale, en vue de créer les manuels scolaires, devraient être mis à jour pour correspondre aux besoins de sensibilisation sur les questions LGBT+. Il convient également de sensibiliser davantage les éditeurs de livres et manuels scolaires aux questions de genre et aux thématiques LGBT+ à travers des formations menées au sein de maisons d'édition.

4. Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, *Rapport relatif à l'éducation à la sexualité*, 2016. Disponible sur : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_sur_l_education_a_la_sexualite_synthese_et_fiches_pratiques.pdf

II. Combattre les LGBTphobies au sein de l'éducation supérieure

2.1 - Contexte

En 2020, le baromètre sur les LGBT-phobies dans l'enseignement supérieur en France a été publié par le Collectif des Associations étudiantes LGBT+ d'Île-de-France. Il met en exergue la forte présence des LGBT-phobies au sein du monde étudiant. Il est ressorti de l'enquête qu'un étudiant LGBT+ sur dix dit avoir été victime de LGBT-phobies dans son établissement et qu'un étudiant non-LGBT+ sur quatre dit en avoir été témoin.
Celles-ci se manifestent majoritairement par des violences verbales. Parmi elles, des insultes (58%), des propos LBGT-phobes et hétérosexistes (27%) et des moqueries (17%). Néanmoins, le harcèlement (5%) reste prégnant et les agressions physiques (1%) visant les étudiant·e·s LGBT+ persistent dans l'enseignement supérieur.
Plus spécifiquement, l'acceptation des étudiant·e·s trans par leurs pairs reste difficile. Le mégenrage reste ainsi une pratique qui demeure : il représente 17% de ces cas rapportés.

L'écrasante majorité des LGBT-phobies ne donne pas lieu à des sanctions. Et pour cause, 85% des victimes ne rapportent pas ces faits à l'administration, le plus souvent car elles considèrent qu'une telle démarche serait inutile voire nuisible pour elles.

Autres enseignements du baromètre du CAÉLIF, les étudiants méconnaissent leurs droits : ce sont 28% des étudiants qui déclarent connaître une politique pour l'inclusion des personnes LGBT+. Cette part était plus importante pour les étudiants LBGT+, ils étaient 68% à ne pas connaître une politique inclusive.

Seulement 12,6% des étudiant·e·s LGBT+ ont connaissance de la mise à disposition de protections sexuelles, spécifiques aux LGBT+ ou non. Et moins d'un·e étudiant·e LGBT+ sur dix (9,1%) sont informé·e·s sur la présence d'un·e psychologue formé·e aux questions de lutte contre les lgbtphobies.

Si les universités se devaient d'être un lieu ouvert à tous·tes, vecteur des valeurs d'émancipation et d'égalité, le combat est loin d'être fini. A la lutte contre les discriminations et les violences s'ajoute la nécessaire formation des personnels de l'enseignement supérieur mais également une bataille pour une meilleure connaissance et pédagogie autour des droits des étudiant·e·s LGBT+.

2.2 - Préconisations

Accès aux droits

Améliorer la publicité des dispositifs existants en matière de lutte contre les discriminations
A titre d'exemple, il s'agirait de rendre obligatoire l'affichage du numéro 3114 pour la prévention du suicide, un phénomène qui touche particulièrement les jeunes LGBT+.

Généraliser les toilettes non genrées
Cette mesure vise à permettre la réelle inclusion de chacun.e et contribue à faire de l'université un lieu sûr pour tous.tes.

Systématiser la possibilité d'utiliser son prénom d'usage
Le prénom fait partie de l'identité de chacun.e. Se voir nier la possibilité d'être reconnu.e par le prénom d'usage engendre de réelles souffrances psychologiques.
Cette mesure est simple à mettre en œuvre et n'engendre pas de coûts particuliers. Ainsi, il est nécessaire que le prénom d'usage puisse figurer sur les documents administratifs universitaires tels que les diplômes, les convocations, ou encore les listes d'appels.

Formation et sensibilisation

Renforcer la formation du personnel universitaire aux questions LGBT+
Afin de contribuer à ce que l'université soit un lieu inclusif, il est nécessaire que le personnel universitaire, au contact des étudiant.e.s, et notamment le personnel des services de santé universitaires, soit formé et renseigné sur les questions LGBT+.

Institutionnaliser les journées de sensibilisation et de prévention
Nous souhaitons l'institutionnalisation des événements permettant la sensibilisation du public aux thématiques LGBT+, à l'instar de la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie ainsi que la journée de visibilité transgenre.

Généraliser l'accès gratuit aux protections périodiques et aux préservatifs
Il faut lever les dernières barrières à un libre accès aux protections périodiques et aux préservatifs externes et internes. Cet accès simplifié doit permettre de s'extraire d'une prescription médicale obligatoire, parfois difficile à obtenir et aujourd'hui limitée aux préservatifs externes, une discrimination qui n'a pas lieu d'être.

Soutenir et accompagner les étudiant·e·s LGBT+ et leurs organisations

Défamiliariser le calcul des bourses
Les étudiant.e.s LGBT+ sont souvent sujets à des conflits intrafamiliaux en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Il est primordial que ces étudiant.e.s puissent étudier dans des conditions dignes et aient ainsi les mêmes chances que toutes et tous.

Instaurer un Comité consultatif des associations étudiantes LGBT+
Il s'agit d'un lieu de rencontres régulières entre les associations étudiantes LGBT+ et les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur, permettant ainsi de faire remonter au jour le jour les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s.

Instaurer un outil statistique national
Le Caélif souhaite la mise en place d'un outil national afin de répertorier et cartographier les lgbtphobies au sein des universités françaises. En s'appuyant notamment sur la transparence dont doivent faire preuve les universités. En plus de rendre accessible les statistiques administratives sur le sujet, il serait souhaitable de mener des enquêtes de victimation sur toutes les violences à l'université notamment celles en lien avec les lgbtphobies

III. l'inclusion des jeunes LGBT+ dans le monde du travail

3.1 - Contexte

En 2018, les résultats de la consultation mondiale menée par le MAG Jeunes LGBT+ ont montré que les jeunes LGBTQIA+ font quotidiennement face aux discriminations et à la marginalisation. Lorsqu'il s'agit de se projeter dans l'avenir en France, 18,36% des jeunes LGBT+ rapportent être incapables de se projeter en tant qu'adultes LGBT+.

La crise sanitaire de 2020 a impacté de manière considérable la situation des jeunes face à l'emploi. Ainsi, au cours du mois d'avril 2020, le nombre de jeunes inscrit·e·s à Pôle emploi a augmenté de 36% pour les jeunes de moins de 30 ans selon l'enquête réalisée par la Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES) pour le ministère du Travail. L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a relevé dans son rapport que 10% des jeunes (18-24 ans) ont perdu leur emploi au printemps 2020. La Défenseure des Droits a également révélé dans son rapport 2021[1] que la santé mentale des jeunes avait été mise à mal pendant le premier confinement puisque le nombre de jeunes atteint·e·s de syndromes dépressifs a doublé pour passer de 10% en 2019 à plus de 20% en 2020.

Afin de faire face à ces difficultés et dans le cadre de son programme « 1 jeune, 1 solution », le Président de la République a mis en place un programme de mentorat appelé « 1 jeune, 1 mentor » visant à permettre aux jeunes mentoré·e·s de se sentir plus autonomes dans leur vie. Si des actions politiques sont nécessaires pour faire cesser les discriminations LGBTphobes au travail, l'action doit aussi être menée par les entreprises, qui se doivent de créer des environnements de travail favorables à l'épanouissement professionnel des personnes LGBT+.

1. Défenseur des Droits, *Santé mentale des enfants : le droit au bien-être*, Synthèse Rapport 2021. Disponible sur https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/synth-rae-21-22-press-190x270-15.11.21-sstrtscoupes.pdf

3.2 - Préconisations

Poursuite des politiques déjà initiées

Poursuivre les politiques du gouvernement pour aider les jeunes à accéder à l'emploi
La volonté du gouvernement actuel de faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes, en développant des mesures telles que le Contrat Engagement Jeunesse, l'accompagnement de jeunes volontaires en service civique, ou encore la plateforme 1 jeune 1 solution, sont des mesures qui doivent être poursuivies et approfondies.

Poursuivre les mesures axées sur le monde du travail, engagées par le plan national d'actions pour l'égalité des droits, de la haine et les discriminations anti-LGBT+, 2020 - 2023.
Dans le cadre du plan national d'action, il convient de développer des supports de communication gouvernementale (brochures, affiches, etc.) à destination des entreprises avec les bonnes pratiques et les bons comportements à adopter en matière d'inclusion des personnes LGBT+.

Soutenir et accompagner la jeunesse LGBT+

Mettre en place un revenu minimum inconditionnel
Les dernières années passées ont véritablement impacté la jeunesse, qui a atteint, après la crise sanitaire, un niveau de précarité alarmant. Des files d'attente de jeunes étudiant·e·s pour l'aide alimentaire aux nombreux emplois précaires occupés par des jeunes, très souvent dans le but de payer leurs études, la précarité des jeunes augmente : en 2019, 52,7% des 15-24 ans n'étaient employés qu'en CDD[2]. Les jeunes LGBT+ sont davantage touchés par le risque de précarisation, en effet, dans leur cas, le rejet de la famille est bien plus fréquent. L'étude sur les violences intrafamiliales menée par la défenseure des droits indique qu'en 2020, au moins la moitié des personnes homosexuelles ont été rejetées par leurs parents. Il est vital de mettre en place des mesures financières concrètes pour subvenir aux besoins fondamentaux de ces jeunes. Ainsi nous préconisons la mise en place d'un revenu minimum inconditionnel.

Développer la formation des personnels de l'orientation en intégrant un volet sur la question des stéréotypes de genre et la lutte contre les discriminations.
Si les jeunes provenant de milieux ruraux sont particulièrement concerné·e·s, les filles font également face à des limites dans leur orientation du fait des stéréotypes de genre. En 2020, les filles ne représentaient que 28% des élèves dans les formations d'ingénieur·e·s[3]. Ainsi, il est absolument nécessaire de mettre en place un plan de communication non stéréotypée sur l'ensemble des filières de formation pour permettre aux jeunes d'ouvrir d'une part leur vision au-delà des métiers traditionnellement perçus comme féminin ou masculin et d'autre part de faciliter l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail.

2. « *20 ans en 2021 : 7 chiffres pour bien appréhender la crise qui touche les jeunes* », Julien Baldacchino, 11 février 2021.
3. MESR-DGESIP-DGRI SIES, *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur* - Ministère de l'Education nationale, 2021. Disponible sur : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-10/brochure-filles-et-gar-ons-sur-le-chemin-de-l-galit-de-l-cole-l-enseignement-sup-rieur-2011-14554.pdf

Intégrer pleinement les personnes séropositives dans le monde du travail
Actuellement, les personnes séropositives demeurent toujours exclues du recrutement ou renvoyées si l'administration apprend leur statut sérologique de différents corps de métiers comme l'armée, les pompiers, la gendarmerie et la police. Une étude affirme que les personnes séropositives ont cinq fois plus de risques de se retrouver sans emploi et sont confrontées à des difficultés au quotidien. En parallèle, une autre étude prouve que le taux de chômage des personnes séropositives a augmenté beaucoup plus vite que celui de la population générale. Toutefois, la maladie étant mieux traitée, les personnes séropositives bénéficient de moins en moins du statut de travailleur handicapé, et donc du dispositif de maintien dans l'emploi[4]. Il est donc incompréhensible qu'une partie de la population soit stigmatisée pour ces raisons et ne puisse pas avoir un accès égal à l'emploi. Nous demandons donc légitimement la fin des discriminations à l'embauche pour les personnes séropositives dans certains domaines professionnels. En cela, des campagnes de communication ayant pour but de sensibiliser pourraient être menées par le gouvernement en direction des entreprises.

S' il apparaît, à travers ces préconisations que les jeunes ont un véritable besoin d'accompagnement dans le monde du travail, et que des politiques publiques plus inclusives doivent être mises en place pour elleux, il est nécessaire de rappeller que tous ces problèmes (discrimination à l'embauche, précarité, manque de formation, etc.) sont accentués pour les jeunes LGBT+. Ces dernier·ère·s subissent des discriminations quotidiennes qui leur empêchent drastiquement l'accès à l'emploi. En cela, le secteur privé permet de d'imposer certaines mesures, comme l'inscription de sanctions en cas de discriminations sur le lieu de travail, dans le règlement intérieur.

4. Annequin Margot, Lert France, Dray-Spira Rosemary, ANRS-Vespa2 Study Group, *Increase in Unemployment over the 2000's: Comparison between People Living with HIV and the French General Population,* 2016.

IV. un accès à la santé pour toutes et tous

4.1 - Contexte

L'accès à la santé pour les jeunes LGBT+ demeure un domaine inégalitaire, dans lequel les discriminations restent extrêmement fréquentes. Si les jeunes LGBT+ sont souvent atteint par des infections sexuellement transmissibles, par des problèmes de santé mentale, et par des besoins de suivi spécifique, plusieurs raisons allant du manque de sensibilisation du corps médical à un mauvais accompagnement par les professionnels de santé, accentuent une inégalité face au monde de la santé entre les jeunes LGBT+ et le reste de la population.

Une étude réalisée par Santé Publique France explique que « la consommation de produits psychoactifs semble être plus importantes parmi les personnes homosexuelles et transgenres qu'en population générale »[1]. Cette enquête met en lumière la façon dont certaines de ces consommations sont souvent affiliées au processus de socialisation des personnes LGBT+, mais sont aussi une résultante des discriminations qu'ils et elles subissent. En raison de ces besoins plus nombreux, et surtout plus spécifiques, le corps médical, quel qu'il soit, doit pouvoir être prêt à accueillir, écouter, accompagner et conseiller les jeunes LGBT+ qui le sollicite.

En effet, les jeunes lesbiennes gays, bi, trans et intersexes ont des besoins de santé spécifiques qui peuvent être appréhendés de manière très différente par les practicien·ne·s. D'un·e médecin formé·e sur les questions LGBT+ à un·e médecin non-formé·e, l'expérience d'un·e jeune LGBT+ chez un professionnel de santé peut s'avérer très positive, comme dramatique. Lors de l'étude réalisé par le MAG Jeunes LGBT+ lors de la consultation mondiale en partenariat avec l'UNESCO, il est ressorti que parler de son orientation sexuelle ou de son identité de genre en consultation chez un médecin, un gynécologue, un conseiller, un psychologue, etc. représentait pour 56,76% des jeunes interrogés une « horrible expérience]». Si certain·e·s répondant·e·s ont ajouté que leur interlocuteur manquait d'information sur les questions LGBTQIA+, il est aussi rapporté que beaucoup de professionnel·le·s de

1. Santé Publique France, *Discriminations : un enjeu majeur de santé publique*, 17 mai 2021.

santé font passer leur jugement envers les usagers LGBT+ avant leur aide et leurs conseils.

Parler de son identité sexuelle ou de son genre à son praticien peut très souvent représenter un tabou. Un besoin de confiance mutuelle qui s'installe avec le temps est nécessaire pour assurer un bon recours à la santé. L'impact de la crise sanitaire et des conditions d'isolement qu'elle a engendré a augmenté l'importance des « bonnes relations » entre les usagers et les professionnels de santé, car bien souvent, le parcours de santé des personnes, et des jeunes LGBT+ est parsemé d'obstacles. Du mégenrage (s'adresser à une personne avec un pronom ou un genre qui ne lui correspond pas), au refus d'accompagnement pour cause de conviction personnelle, en passant par de la curiosité mal placée, un véritable besoin dans la formation des praticiens de santé se fait sentir, notamment pour l'accompagnement des personnes trans dans leur parcours de santé, mais aussi dans l'accompagnement des besoins de santé spécifiques des personnes lesbiennes, gays, bi, et intersexes.
Dans l'optique de rendre le parcours de santé des jeunes LGBT+ sans risque pour les usagers, différentes préconisations sont aujourd'hui proposées.

4.2 - Préconisations

Former les professionnels de santé

Formation des professionnels de santé pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes LGBT+ et pour assurer un meilleur accueil
Le problème du manque de formation des professionnels de santé apparaît clairement en regardant la situation à laquelle sont confrontés les personnes trans : refus d'accompagnement, curiosité mal placée, remise en cause des décisions antérieures, le rapport de SOS homophobie[2] sur le sujet sonne l'alarme sur les LGBTphobies en 2021 provenant du monde médical.
Les FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes) et HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) ont aussi des besoins de santé spécifique. Si les FSF sont très peu visibles dans le champ de la santé sexuelle, les HSH ont toujours de grands risques de contamination au VIH. En effet, entre 2013 et 2018, ce sont 40,8 % des découvertes de séropositivité qui concernent les HSH. Ainsi, il est impératif de parvenir à une meilleure sensibilisation du corps médical pour protéger et accompagner les personnes nécessitant des soins. Les professionnel·le·s de santé recevant des jeunes LGBT+ pour des consultations doivent être pleinement en capacité de répondre à leurs besoins spécifiques et de les accompagner tout au long du processus médical. Pour cela, des formations mises en place dans le parcours continu des professionnel·le·s de santé sont vitales. Des formations en interne sont aussi nécessaires. Elles peuvent être dispensés avec l'appui de documentation mis à disposition par les associations comme le guide[3] publié par le Crips Île-de-France en 2021 à destination des médecins, psychologues, et autres professionnels de santé.

Investir massivement dans la sensibilisation au cours de la formation des professionnels de santé
Les associations sont actuellement les principales coordinatrices en matière de sensibilisation des praticiens de santé aux besoins des jeunes LGBT+. Un investissement pour augmenter la sensibilisation aux questions LGBT+ est nécessaire. La mise à disposition de moyens pour développer des actions de prévention par des pairs devrait aussi être mise en place. En addition, nous préconisons de développer une campagne nationale de prévention mise en place par le gouvernement, pour sensibiliser à la santé

2. SOS homophobie, *Rapport sur les LGBTphobies, 2021*. Disponible sur : https://ressource.sos-homophobie.org/Rapport_LGBTIphobies_2021_interactif.pdf
3. CRIPS Ile-De-France, *Pour une santé inclusive, 2021*. Disponible sur : https://www.lecrips-idf.net/guide-sante-personnes-lgbtqi

sexuelle, notamment en direction des jeunes LGBT+ et des praticien·ne·s de santé.

Agir contre les discriminations faites aux personnes LGBT+

Interdiction de la mutilation des personnes intersexes à la naissance
Les personnes intersexuées sont celles dont le corps ne correspond pas aux standards dominants du masculin et du féminin parce que leurs caractéristiques sexuées empruntent soit aux deux sexes, soit à aucun des deux. À la naissance, et lors de sa déclaration à l'état civil, les parents sont obligés de choisir un sexe pour leur enfant. La pression sociale du choix se traduit notamment par des opérations médicales réalisées en bas-âge sur le corps de ces enfants pour les faire ressembler à l'un des deux seuls prétendus « vrais sexes ».
À l'instar de l'Allemagne qui a récemment adopté la case "X" que les parents peuvent cocher au moment de déclarer le sexe de leur enfant à l'Etat civil, nous demandons que cette avancée sociétale soit implémentée en France. Les personnes intersexes doivent pouvoir choisir leur genre à terme de leur adolescence, pour vivre sans traumatismes physiques et mentaux dus aux mutilations actuellement pratiquées.

Prévenir et lutter contre les troubles psychologiques chez les jeunes LGBT+
L'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes. Si deux jeunes sur trois estiment que la crise sanitaire a eu des conséquences négatives sur leur propre santé mentale[4], les jeunes LGBT ont été particulièrement affectés par le COVID-19 et les différents confinements précédemment évoqués. L'isolement, l'augmentation du stress, l'exposition à des membres de la famille violents ou irrespectueux, il est primordial de mettre en place des mesures pour lutter contre les troubles psychologiques engendrés. Pour cela, une campagne de sensibilisation nationale à la santé mentale devrait être mise en place, dans le but de renforcer et de faire mieux connaître les dispositifs d'aide existants. Établir des actions de sensibilisation par des pairs est, là aussi, intéressant pour sensibiliser à la santé sexuelle.
Il convient aussi de faire prendre en charge les frais des consultations par la sécurité sociale, en étendant la loi votée le 22 octobre 2021 qui ne rembourse que les séances plafonnées à 40 ou 30 euros[5]. Une consultation psychologique remboursée pourrait aussi être systématiquement proposée à tout·e jeune à ses 16 ans.

4. IPSOS, *La santé mentale des 18-24 ans plus que préoccupante*, 28 Janvier 2021. Disponible sur : https://www.ipsos.com/fr-fr/la-sante-mentale-des-18-24-ans-plus-que-preoccupante
5. *L'Assemblée valide le remboursement des séances chez le psychologue*, Capital.fr, Caroline Robin, publié le 21 octobre 2021. Disponible sur : https://www.capital.fr/economie-politique/les-consultations-de-psychologues-devraient-bien-etre-remboursees-par-lassurance-maladie-1415582#:~:text=En%20cl%C3%B4ture%20des%20assises%20de,a%20largement%20vot%C3%A9%20cette%20mesure.

V. Agir contre les discriminations et la haine anti-LGBT au quotidien

5.1 - Contexte

En 2020, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 1590 crimes et délits anti-LGBT+ en France. Selon les données publiées par le Ministère de l'Intérieur, en 2019, 30 % des victimes de crimes et délits à caractère homophobe ou transphobe ont entre 15 et 24 ans, alors que cette tranche d'âge ne représente que 12 % de la population et 16 % de l'ensemble des victimes de crimes ou délits. Les 25-34 ans représentent 28% des victimes de ce type de crimes et délits. Ces violences sont dans 33+ des cas des injures, 28,5 des violences physiques et 4,9% des viols[1]. Ces chiffres révèlent un risque plus élevé de subir des violences en tant que personnes LGBT+ d'autant plus chez les jeunes LGBT+, signe d'une nécessité urgente de lutter efficacement contre elles. Une enquête IFOP a également mis au jour que seulement 20% des personnes victimes d'actes LGBTphobes portent plainte[2].

Les jeunes LGBT+ sont les plus touchés par les violences intrafamiliales comme démontré par l'étude dite Virage, soutenue par le Défenseur des Droits, datant d'avril 2020. Cette étude révèle que les jeunes bisexuels et homosexuels sont deux à dix fois plus souvent concernés par les violences intrafamiliales que les jeunes hétérosexuels. La stigmatisation et les discriminations dont souffrent les personnes LGBT+ conduisent à une considérable surexposition aux violences aussi bien psychologiques, physiques ou sexuelles au sein de la famille. Ces violences intrafamiliales ont été exacerbées au cours des divers confinements dus à l'épidémie de Covid-19 fragilisant particulièrement cette frange de la population.

L'ensemble des violences auxquelles les personnes LGBT+ sont confrontées, notamment les jeunes, nécessitent une meilleure prise en compte par les politiques publiques afin de participer efficacement à les réduire.

1. DILCRAH, *Bilan 2019 des crimes et délits anti-LGBT enregistrés par les forces de police et de gendarmerie*, 2019
2. Enquête IFOP pour la Fondation Jasmin Roy, en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et la DILCRAH, 2019

5.2 - Préconisations

Développer des institutions plus inclusives

Prise en compte des jeunes LGBT+ par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance doivent inclure de manière spécifique les jeunes LGBT+. Cette inclusion doit s'accompagner, de manière indispensable, d'une formation relative aux problématiques LGBT+. Les membres des CRIP (Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes) font face à un manque de connaissances important sur ces questions. Le personnel travaillant à l'Aide Sociale à l'Enfance pourrait aussi bénéficier de ces formations. Grâce à ce renforcement, les signalements seront plus fréquents et le dialogue facilité dans l'objectif de mettre fin aux violences au sein des familles.

Meilleure formation des effectifs de police et de gendarmerie
Il est primordial que les personnels des commissariats soient sensibilisés de manière systématique aux questions LGBT+ et aux crimes et délits LGBTphobes. Cette formation efficiente est cruciale et indispensable afin de garantir un accueil mettant en confiance les victimes et facilitant ainsi leurs démarches vers un dépôt de plainte. Ces formations doivent notamment être renforcées pour les référent·e·s LGBT+ des commissariats, formations qui sont jusqu'à présent insuffisantes voire inexistantes.

Augmentation du nombre d'officier·e·s de liaison LGBT+ dans la police
L'officier·e de liaison LGBT+ est chargé·e d'accueillir les victimes, de recevoir leurs plaintes et déclarations. Uniquement présent de manière pérenne à Paris, ce dispositif doit être étendu et renforcé sur l'ensemble du territoire en augmentant avant tout le nombre d'officier·e·s de liaison sur le territoire.

Lutter contre les violences et venir en aide

Meilleure prise en compte des violences conjugales au sein des couples LGBT+
Il est nécessaire de proposer un véritable accompagnement approprié pour les personnes victimes de violences au sein d'un couple LGBT+. La question de l'hébergement est particulièrement problématique et les solutions à disposition sont inadaptées. Par exemple, actuellement, les structures d'hébergement d'urgence ne prennent pas en charge les hommes victimes de violences conjugales. Il est donc vital d'assurer un accompagnement adéquat pour ces personnes. Il est aussi primordial de mener des travaux de recherche afin de mieux comprendre et appréhender ces situations complexes.

Créer des dispositifs d'hébergement d'urgence pour les jeunes LGBT+
Il est essentiel d'intégrer les jeunes LGBT+ qui vont se retrouver sans hébergement en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre dans les dispositifs de droits communs. Piloter, au niveau de chaque département, la mise en place par les services déconcentrés de l'État d'une convention partenariale visant à financer un protocole de mise à l'abri des jeunes LGBT+ victimes de violences intrafamiliales, en lien avec les collectivités territoriales, les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation, les associations LGBT+ locales et les opérateurs spécialisés dans l'hébergement et

l'accompagnement social des victimes serait une solution que nous souhaitons proposer. Cette action pourrait être réalisée à travers une expérimentation dans un à deux territoires avant une généralisation potentielle sur l'ensemble du territoire.

Rappeler l'utilité du 119 pour toutes les violences LGBTphobes
De surcroît, il nous semble important d'amplifier les chantiers initiés à l'échelle de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et du Ministère du logement. La dernière enquête de la Défenseure des droits[3] à ce sujet a démontré que les jeunes LGBT+ et les jeunes filles sont les plus susceptibles d'être victime des violences intrafamiliales. Toutefois, Une des raisons pour laquelle le 119 ne pourrait pas être contacté en cas de violences intrafamiliales à caractère LGBTphobes, est dû à un manque d'évidence pour l'enfant ou pour les adultes. Il convient ainsi de mettre en place des actions spécifiques envers ces personnes. Nous préconisons une sensibilisation du 119 à la situation des personnes LGBT+ et la mise en place d'une campagne de communication spécifique où il est clairement spécifié que les violences intrafamiliales à caractères homophobes et transphobes permettent de réaliser un signalement à cette même plateforme.

CONCLUSION

En 2022, les jeunes LGBT+ sont toujours une partie de la population discriminée. Au travail, à l'école, au sein de leurs propres familles, partout les violences physiques et psychologiques sont encore bien trop présentes. Si ce rapport à pu présenter les principales préconisations menant à une inclusion des jeunes LGBT+, en abordant les sujets de l'éducation, de l'éducation supérieure, du monde du travail, de la santé, et enfin des discriminations, il reste un grand nombre de thématiques à aborder pour tendre à l'inclusion totale des jeunes LGBT+ et plus généralement, des personnes LGBT+.

Les préconisations énoncées dans ce rapport font état de différents besoins. Premièrement, un besoin de **continuité et d'amplification** des plans d'actions déjà mis en place par le gouvernement actuel, notamment à travers le plan national d'action pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminiations anti-LGBT+ (2020-2023). Ensuite, un besoin de mettre fin aux discriminations à travers des **politiques publiques plus inclusives**, en repensant par exemple les programmes scolaires, ou en interdisant la mutilation des personnes intersexes à la naissance. Enfin, un besoin de **développer des indicateurs forts, ainsi que des plateformes** réactives pour lutter activement contre les LGBTphobies, comme à travers le 119, ou l'hébergement d'urgence.

Nous invitons les candidat·e·s à l'élection Présidentielle à intégrer ces préconisations dans leurs programmes, dans l'espoir de bâtir ensemble une société plus juste.

3. Défenseur des Droits, *Santé mentale des enfants : le droit au bien-être*, Synthèse Rapport 2021. Disponible sur https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/synth-rae-21-22-press-190x270-15.11.21-sstrtscoupes.pdf

Cette publication présente les préconisations principales pour une meilleure inclusion des jeunes LGBT+ dans les prises de décisions de demain.

Ce livrable, une initiative des associations **MAG Jeunes LGBT+** et **Collectif des associations étudiantes LGBTQ+ d'Île-de-France**, est à destination des différent·e·s candidat·e·s et de leurs équipes, en lice pour l'élection présidentielle de 2022.

MAG Jeunes LGBT+ : Mouvement d'Affirmation des Jeunes Lesbiennes, Gais, Bi et Trans, +
15 Rue de la Forge Royale, 75011 - Paris, France
Tel : +33143733163
E-mail : contact@mag-jeunes.org
www.mag-jeunes.org

Collectif des associations étudiantes LGBTQ+ d'Île-de-France
50 rue des Tournelles, 75003 - Paris, France
E-mail : contact@caelif-interasso.org
https://caelif-interasso.org/